

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 1

Artikel: Soldats tondus
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le train est reparti.

Le nouvel-an est maintenant dans le passé avec les jours et les choses qui ne reviendront jamais.

Il y a eu un instant comme un semblant d'arrêt, le temps à peine de laisser respirer la machine qui nous entraîne et nous voilà de nouveau lancés à toute vapeur.

C'était hier, semble-t-il, que le rideau se levait sur une année nouvelle et que nos cœurs, encore disposés à l'espérance, la saluaient avec un peu de joie retrouvée. Mais les souhaits de bonheur ont cessé, les fleurs que nous avons reçues et offertes sont flétries, les visites sont terminées, les soucis et les inquiétudes sont revenus plisser les fronts, les gâteaux et les bonbons sont mangés et toutes choses ont repris leur marche habituelle.

Et c'est le moment plus que jamais de nous montrer vaillants, surtout de cesser nos lamentations inutiles sur nos chagrins petits ou grands en nous disant qu'ils n'apportent pas plus de trouble dans l'immensité des mondes que le battement d'ailes du plus menu des insectes.

Laissions aux jeunes gens les mélancolies et les découragements à chacune de leurs illusions qui s'en va ; ils n'ont pas encore le cœur assez fort pour endurer la réalité ; ils sont, dans la grande armée des hommes, les recrues que la mitraille effraie. Mais nous, soldats refaits au feu, allons bravement au-devant des prochaines années sans gémir sur leur brièveté et sur les maux réels ou imaginaires qu'elles nous apporteront.

Si parfois la crainte de vieillir et de nous en aller mettait dans notre cœur une défaillance passagère, disons bien vite avec un chanteur connu :

Regardons vers l'avenir,
Quand nos beaux jours s'en vont rapides,
Le cœur encor peut rajeunir.

Et, loin de redouter le ciel assombri et les feuillages mourants de l'arrière-saison, nous nous réjouirons de ce qu'elle nous réserve encore quelques jours de soleil pour cueillir nos derniers fruits et nos dernières fleurs.

Mme DESBOIS.

Quelques vérités à ces messieurs.

PAR UNE LAUSANNOISE QUI S'Y CONNAIT

III

Il nous serait facile de tracer encore quelques tableaux sur les causes des déceptions de tant de jeunes femmes qui avaient cru que la perfection existait sur la terre, et surtout dans la personne de leurs futurs maris ; mais nous craindrions d'abuser de la patience de nos lecteurs, c'est pourquoi nous voudrions nous borner à quelques rapides esquisses tirées de l'extrême diversité des inconvenients que tel ou tel défaut entraîne à sa suite.

Parlons d'abord du mari *tatillon*, qui aspire à jouer le rôle de femme de ménage, et, pour cela, goûte les sauces, fait les confitures, ordonne les dîners, sait vous conseiller une foule

d'erreuses savantes pour fabriquer des liqueurs, des conserves, etc.

C'est lui qui va au marché, un grand panier suspendu à son bras, marchander, discuter avec les jardiniers, les revendeuses ; c'est lui qui accompagne sa femme pour l'achat d'une robe ou d'un chapeau ; car il veut qu'elle s'habille comme il l'entend, et la réduit enfin à n'être qu'un zéro.

Le mari *farceur*, qui ne prend rien au sérieux, qui badine sur tout ; qui, lorsque sa femme veut lui parler des choses inquiétantes ou même graves, lui répond par des plaisanteries hors de saison. Ce mari drolatique se croit toujours obligé, en compagnie, d'être le boute-en-train, le comédien de la société ; il rit très haut, impose ses bons mots, fait du bruit comme quatre et, en général, pour exciter sa verve, choisit une victime à harceler. C'est assez amusant parfois pour ceux qui n'ont pas à supporter ses lardons, mais combien il fait souffrir son jouet du moment !

Et quand il ne trouve personne qui soit suffisamment pacifique pour supporter ses moqueries, c'est sa femme alors qu'il place sur la sellette ; il la tourne en ridicule, met au jour ses petites faiblesses, la livre à la risée de ceux qui l'écoutent, et la pauvre créature, qui ne sait si elle doit rire ou pleurer, se promet de ne plus se montrer de longtemps en société avec son mari, puisqu'il ménage si peu sa dignité et oublie qu'il doit le premier la respecter, s'il veut que chacun fasse de même.

Il y a aussi le mari *grugnon*, mais chez lui seulement, car dans le monde il prodigue toute l'amabilité, qu'il économise à la maison, et tous ceux qui ne le connaissent pas autrement ne peuvent assez féliciter madame d'avoir un époux si charmant !

Et le mari *ja'oux* ! voilà encore une variété qui n'est point rare, malheureusement. Celui-là poursuit sa femme d'investigations soupçonneuses sur les moindres démarches ; tout lui devient suspect ; qu'elle sorte ou reste chez elle, qu'elle mette une robe noire ou une bleue, il y verra matière à craindre de fâcheux projets. Il ouvre toutes les lettres, s'intrigue d'un mot, même d'un insignifiant papier griffonné, et veut qu'on lui explique ce que c'est, « d'où il provient ». S'il accompagne sa femme dans le monde, au bal, par exemple, on le voit derrière quelque rideau ou dans quelque encoignure, l'air sombre, la figure renversée, selon qu'il croit voir des choses parfaitement invisibles à des yeux moins prévenus.

Cet homme-là finit par rendre stupide sa compagne, qui ne sait plus ce qu'elle doit faire ou éviter pour ramener le calme dans l'âme bouleversée de son soupçonneux mari ; elle n'y réussira que lorsqu'il ne lui restera ni beauté, ni jeunesse.

Eh bien, tous ces messieurs avaient promis le paradis à leurs fiancées et, insensiblement, c'est un petit enfer qu'ils mettent à leur disposition. Mais pourtant toute règle a son ou ses exceptions ; il est des maris qui restent charmants ; nous en connaissons et regrettons

qu'il ne soit point permis de les citer pour modèles.

Après cela, nous serions en vérité tout à fait reconnaissante si quelqu'un voulait bien nous répondre en faisant la critique des dames, qui auraient par là l'occasion de réfléchir sur leurs défauts et de s'en corriger. Nous attendons, messieurs.

Soldats tondus.

Sous le titre : *Elvange sacrifice*, et sous la signature S. Yella, le *Voleur* publie un intéressant article auquel nous empruntons le touchant épisode qu'on lira plus bas. Cet article nous apprend comment le chapeau de feutre et la queue poudrée furent supprimés dans l'armée française, au temps de la première république, ensuite de l'initiative du général Junot, ami du premier consul. Ce général, qui ne laissait passer aucune occasion d'améliorer le sort du soldat, avait révélé une réforme dans le costume militaire, qui lui tenait à cœur ; et cela depuis certain jour de revue où la pluie n'avait cessé de tremper jusqu'aux os, hommes et chevaux. Il s'agissait tout simplement de mettre au rancard les chapeaux de feutre, à la mode depuis si longtemps, et de couper les queues poudrées et graisseuses qui ornaient la queue d'environ trois mille conscrits de la garnison.

Laissons maintenant la parole à l'auteur de l'article que nous citons :

..... Pareille mesure présentait tant d'avantages pour la propreté, l'hygiène et la commodité du soldat, que Junot se décida enfin à écrire à Napoléon, qui, en quelques mots affectueux, approuva son projet, lui donna son adhésion complète, lui recommandant par-dessus tout d'agir par persuasion, sans violence et avec douceur.

— Je ne veux point, disait-il, qu'on traite mes hommes avec rigueur et qu'on obtienne quoi que ce soit à coup de sabre ou de bâton.

Le lendemain, dans toutes les casernes, était affiché un « avis » informant les soldats que leur général serait « content » d'eux s'ils consentaient à couper leurs cheveux.

Quelques « considérants » suivaient, expliquant le but de cette « mesure » et non de cet « ordre ».

Quelle stupeur dans la gent militaire !... On parla, on s'agita, on hésita, mais comme, en ce temps-là, obéir à son chef, le satisfaire était un honneur, beaucoup voulurent l'avoir, cet honneur, et le général put constater, le lendemain, que bien peu de ses grenadiers avaient été récalcitrants.

Parmi ceux-là, se trouvait un jeune homme, noté pour sa conduite irréprochable et remarqué partout pour sa figure sympathique et sa tourne élégante. Lorsque le dimanche, en grand uniforme, il parcourait les rues de la ville, la taille bien prise dans ses buffetteries, la moustache en croc, le bicorne galonné crânement placé sur l'oreille, il avait l'air le plus martial du monde et les jolies filles se mettaient sur son passage, souhaitant fort une oïlade, — oh ! bien petite, bien honnête — de ce beau fils de Mars.

Il savait tous ses charmes, lui aussi, et le moindre n'était pas sa belle queue soyeuse et couleur d'or ; il avait lu « l'aviso » avec angoisse, mais n'avait pas eu le courage de porter sa riche toison au perruquier.

Sa conscience n'était pourtant pas sans le solli-

citer vivement, car plusieurs duels avaient eu lieu entre « tondus » et « toupet »; lui-même avait échangé de dures invectives avec des camarades plus soumis, et il pensait, non sans remords, que c'était lui, lui, Pelet! qui avait tant de respect et d'affection pour son général, qui, ce soir, demain peut-être, allait lui faire de la peine, lui donner des ennuis par une de ces querelles finissant toujours mal.

Un jour, jour néfaste, affreux pour le brave Pelet — car tel était son nom, si j'ai bonne mémoire — il prit un parti héroïque. Dès le matin, il se rendit chez le général Junot, et demanda à le voir, sans retard, pour affaire sérieuse.

— Tu désires me parler, fit l'officier avec bienveillance, tout en regardant sa tête?

— Mon général, voudriez-vous me dire s'il est vrai que vous ayez ordonné qu'on coupât les cheveux?

— Ordonné, non; mais ceux qui l'ont fait ont donné une véritable marque d'attachement et d'obéissance à leur chef qui les regarde comme ses frères, ses amis, ses compagnons de péril et de gloire. Ils n'ont fait un plaisir; mais ils en seront certainement récompensés par les avantages qu'ils trouveront à quitter cette coiffure malpropre, désagréable, incommodante, par la pluie, la chaleur et la poussière.

Mais, je vois que tels ne sont pas tes sentiments et que tu restes parmi les plus obstinés, ajouta-t-il sévèrement.

Voyons; allons au fait. Que me veux-tu?

— Oh! mon général, combien vous êtes dur pour celui qui vous est peut-être le plus dévoué de la division! Faire, pour vous être agréable, tout, tout ce qui est en mon pouvoir, ah! je ne souhaite rien de plus et.... je vais vous le prouver.

Lorsque, tout jeune encore, j'ai quitté notre chérie, ma vieille mère a voulu garder un souvenir de son fils cheri, je lui ai dit:

Oh! mère, prends de moi tout ce que tu voudras, mais.... ne touche pas à un cheveu de ma tête!

J'avais une petite amie... qui m'attend là-bas sur nos grèves: à elle aussi j'ai refusé une mèche, une seule de ces mèches que je vais vous sacrifier, mon général.

Et puisqu'il faut l'accomplir, ce sacrifice si douloureux pour moi, je vous demande de l'adopter quelque peu: prenez et coupez vous-même, je vous en prie.... je vous en supplie!

Et, présentant au général interdit et ému des ciseaux apportés à cet effet, il mit un genou à terre et inclina vers lui sa tête blonde et frisée.

— Allons, faites, mon général, murmura-t-il.

— Non, mon enfant; je n'aurai jamais le courage de t'imposer un tel chagrin. Tu tiens à ta chevelure, je le comprends, elle est si belle! Mais, comme tu ne peux être le seul à la conserver dans la division, tu vas retourner à ton corps, nanti de tous les certificats attestant ta bonne conduite et l'estime que j'ai pour toi.

Acceptes-tu cet arrangement?

Alors, le jeune soldat, debout, avec un mélange de tristesse et de colère mal contenue:

— Vous me chassez, mon général?....

— Non.

— Coupez, alors...

Et, lorsque l'opération terminée, le jeune homme, dont le regard fuyait les boucles dorées couvrant le sol, voulut se retirer, le général le retint:

— Ami, donne-moi la main: je suis content de toi et je puis te prédire qu'avec un pareil caractère tu feras ton chemin.

Tels étaient les soldats de 1806.

Jean Cornu.

Il y a de cela de nombreuses années déjà, Jean Cornu, de Vullierens, était devenu passionnément amoureux d'une jeune et jolie paysanne habitant le village de Collombier sur Morges.

Lucie ne ressentait pas pour son adorateur un amour aussi ardent. Cornu n'était ni beau, ni spirituel; on disait même en langage populaire qu'il avait une araignée dans le plafond. Mais, très persévérand dans ses vues, il allait régulièrement, chaque semaine, rendre visite à la dame de ses pensées et ne se présentait

jamais à elle sans être proprement vêtu et frais rasé.

Néanmoins, la belle se montrait quelque peu dédaigneuse et froide, au grand désespoir de Jean Cornu. Une seule considération lui faisait supporter les importunes assiduités de celui-ci et l'empêchait de rompre: c'était la fortune assez rondelette du prétendant, à laquelle, du reste, ses parents n'étaient pas complètement indifférents.

Les choses en étaient là, lorsqu'un beau matin la cloche d'alarme mit en émoi tout le village de Collombier. Les habitants de Pampigny, de Clarmont, de Grancy et de Vullierens accoururent avec leurs pompes à incendie et, grâce à leur secours empressé, le ravage des flammes qui menaçaient de détruire l'habitation de Lucie fut heureusement arrêté.

L'oncle de la jeune fille qui, au péril de sa vie, s'était élancé au milieu des flammes avec les plus courageux sauveteurs, éprouva un étonnement facile à comprendre en voyant arriver Cornu sur le lieu du sinistre, alors que les secours n'étaient plus nécessaires. Il ne put s'empêcher de lui dire:

— Mais comment se fait-il que tu ne sois pas venu plus tôt. Je pensais au contraire te voir arriver un des premiers!... Le feu est à la maison de Lucie et tu n'es pas là!...

Puis, l'examinant de plus près: « Je crois, sacrébleu, que tu t'es rasé avant de partir?... »

— Oh! voilà, répond Cornu, je me suis seulement donné un petit coup.

Nous publions ci-après la première partie d'une amusante et spirituelle petite histoire en patois de notre regretté C.-C. Dénéréaz, et qui est absolument inédite. En français, son titre se traduit ainsi: *Deux beaux-fils proprement embêtés*.

Dou bio-fe prouprameint eimbêtâ.

I

Lo père Biquelet, dâi Trâi-Serveints, n'avâi z'u què dué felhiès; et coumeint l'aviont gaillâ à preteindrè et que l'aviont dza lo bin dè la mère dein lão fâordâi, le furont bintout mariâties à dou coo que n'etiont pas avoué rein non plie. Quand le furont mariâties, Biquelet, qu'etâi vévo, mette son bin ein grandzi et allâ démâora ein vela, iô l'avâi onna petitâ carrâie et iô poiv vivrè, sein cousins, kâ à coté dâi Trâi-Serveints, qu'aviont mé dè 250 pouès dè bon terrain ein prâ, tsamps et bou, l'avâi onco dâi vegnès et pas mau dè crâncés. Sè bio-fe etiont retso assebin; mâ mè on a, mè on voudrâi avâi et, d'acco avoué lão fennès, ne laisrânt pas tranquillo lo vilhio que ne lão z'assé partadzi son bin pô soi-disant lâi espagni le cousins que tot son trin trin lâi baillivè avoué lè grandzi, lè vegnolans, lè copés dè bou, lè banquès, lè débitez, lè z'impoù et tot lo bataclian, et on lâi promettâi dè lont bin soigni que n'arâi rein à regrettâ... A fooce lo réssi, lo vilhio sè laissâ férè; mâ on iadzo que tot fut cutsi su papâi timbrâ et signi, ye vè qu'on lâi avâi prômet mè dè toma què dè pan et que sè bio-fe et sè felhiès ne vaillissent pas lo Pérou, kâ ora què l'aviont tot ein maniance et que n'avaï pe rein à espérâ, on ne s'enquîtavâ pas mè dé li què dâi premières charguès dè la servainta à Pharaon.

— Ah! l'est dinsè! se sè peinsâ Biquelet. Eh bin, atteindè-vo vâi!

Coumeint démâorâvè onco ein vela, iô on lâi avâi laissi sa'maison et iô on lâi baillivè tant pè mâi, po vivrè, ye fe préparâ on fin soupâ iô l'einvitâ sè felhiès et sè bio-fe et l'allâ, lo dzo dévant, tsi on banquier dè sè z'amis lâi eimprontâ cinq millè francs po dou dzo ein lâi dèseint dè reveni queri lo leindéman né on eimpartiâ dè cé ardzeint; tandi son soupâ et dè teni bon po lo ravâi, quand bin farâi état dè ne pas lo rebailli su lo momeint.

L'est bon. Lo leindéman né, lè bio-fe et lè felhiès qu'etiont venus maugrâ leu, mâ qu'etiont tot parâi venus, etiont à rupâ ein fâseint on pou lè pottus, quand on vint senailli à la porta. C'etâi lo comi ào banquier.

— Atsi-vo à ti! se fe quand on l'eut fê eintrâ. Mon patron m'einvouïe vo demandâ, monsu Biquelet, se vo z'ariâ la bontâ dè mè remettrâ lè quatro millè francs que vo z'ai promet dè lâi prâta?

— Aque! vo veni bin maulapropou; y'ê dâi vesitès, ne sein à soupâ; pâodè-vo pas repassâ déman?

— C'est que lo patron ein arâi fauta sta né!

— Diabe sâi fê dâo trein! se fe Biquelet, que coudessâi ètrè eimbêtâ; eh bin, atteindè!

Adon ye va queri l'ardzeint dein son bureau, compté quattro millè francs su lo bet dè la tra-blia iô medzivont, que baillè ào comi dâo banquier, remet millè francs dein lo bureau et sè remet à rupâ et à djazâ coumeint se dè rein n'etâi.

Sè bio-fe et sè felhiès sè vouâitivont sein rein comprendrâ ein sè deseint: « Lo vilhio guieux a gardâ onna renaille », kâ sè crayont que l'aviont tot z'u. Assebin reveriront lão tsai, tsandziront dè frimousse et coumeinciront à fèrè lè dzeinti et à lo cajolâ. Lo père Biquelet, qu'avâi fê état d'ètrè dié qu'on tienson tot lo teimps, fe seimblant dè ne pas férè atteinchon à cé tsandzement et lão z'ein tsantâ onna bouna vilhie, et du adon fut cocolâ et soigni coumeint on pudzin dein dè la vouata, kâ lè z'autro sè desont: « Parait que y'a onco on niò! »

(La fin, deçando que vint.)

Le Journal de Cossonay.

Si nous avons tardé jusqu'ici à attirer l'attention de nos lecteurs sur ce nouveau journal, c'est bien malgré nous. Encore sous bande, et momentanément égaré parmi nos paperasses, son premier numéro, contenant le programmé, ne nous est retombé sous la main que cette semaine. Et certes nous lui trouvons fort bonne mine, excellente impression, beau papier, texte varié. Aussi l'avons-nous parcouru avec beaucoup de plaisir. — Toutes nos félicitations.

« Comment, diront peut-être de nombreux lecteurs, Cossonay a un journal?... »

Oui, messieurs, un vrai journal, ne vous en déplaise, un journal qui sait ce qu'il veut et dont le programme est bien défini. Non seulement il discutera les questions d'intérêt local, nous dit-il, mais « il relatera les faits et gestes de nos autorités. » Que celles-ci se le tiennent pour dit.

Et si Cossonay a son journal, c'est que son développement, à divers points de vue, le comporte. Car ce n'est plus cette petite ville d'il y a vingt à vingt-cinq ans, délaissée par la circulation, éloignée du chemin de fer et qu'on allait péniblement chercher, suant et souffrant, en grimpant les *Côtes*, — ce qui nous les sciait joliment.

Non, c'est le Cossonay moderne, entièrement transformé dans sa vie locale et dans ses relations avec le reste du canton. C'est le Cossonay à la hauteur des circonstances, qui a sa vie propre et un commerce prospère.

Son joli funiculaire, qui le relie à la gare du Jura-Simplon, vous conduit gentiment là-haut en quelques minutes: à peine le temps de jeter un coup d'œil sur le magnifique paysage dont on jouit durant le parcours.

Permettez, Cossonay a son Casino, son petit théâtre, ses sociétés dramatiques et musicales, sociétés qui ont eu l'heureuse chance de s'attirer l'amitié et le précieux appui d'un jeune musicien distingué, M. Dénéréaz.

Au premier appel de ses amis de Cossonay, M. Dénéréaz accourt avec tout son aimable